



**COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC - CTM**  
Société anonyme au capital de 122.597.800,00 dirhams  
Siège social : Km 13,5 Autoroute Casablanca-Rabat - CASABLANCA  
R.C. Casablanca n°30 831

## SITUATION PROVISoire COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2014

BILAN ACTIF CONSOLIDE DU GROUPE CTM AU 31/12/2014		
Actif en Kdh	31/12/2014	31/12/2013
<b>Actif immobilisé</b>	<b>409 894</b>	<b>364 726</b>
. Ecarts d'acquisition - Actif	0	0
. Immobilisations incorporelles	6 532	4 809
. Immobilisations corporelles	401 010	357 281
. Immobilisations financières	2 352	2 636
. Titres mis en équivalence	0	0
<b>Actif circulant</b>	<b>241 971</b>	<b>248 842</b>
. Stocks et en-cours	7 432	6 883
. Clients et comptes rattachés	203 634	191 114
. Impôt différé - Actif	907	664
. Valeurs mobilières de placement	29 998	50 181
<b>Trésorerie - Actif</b>	<b>17 838</b>	<b>38 053</b>
<b>Total Actif</b>	<b>669 703</b>	<b>651 621</b>

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE DU GROUPE CTM AU 31/12/2014		
En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>559 122</b>	<b>514 388</b>
Vente de biens et services produits	550 037	507 030
Autres produits d'exploitation	3 340	3 096
Reprise d'exploitation, transferts de charges	5 745	4 262
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(512 475)</b>	<b>(474 887)</b>
Achats consommés de matières et fournitures	(169 706)	(147 891)
Charges externes	(81 921)	(75 424)
Impôts & taxes	(7 891)	(7 472)
Charges du personnel	(152 663)	(143 361)
Autres charges d'exploitation	(985)	(985)
Dotations d'exploitation	(99 309)	(99 754)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>46 647</b>	<b>39 501</b>
Produits financiers	1 636	2 226
Charges financières	(9 739)	(10 435)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(8 103)</b>	<b>(8 209)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>38 544</b>	<b>31 292</b>
Produits non courants	24 351	29 425
Charges non courantes	(7 213)	(8 729)
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>17 138</b>	<b>20 696</b>
Impôt sur les sociétés	(16 780)	(16 952)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>38 902</b>	<b>35 036</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Reprises sur écarts d'acquisition	0	0
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>38 902</b>	<b>35 036</b>
Intérêts minoritaires	1	2
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>38 901</b>	<b>35 034</b>

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE DU GROUPE CTM AU 31/12/2014		
En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>121 844</b>	<b>122 399</b>
Résultat net des sociétés intégrées	38 902	35 036
Dotations d'exploitation	98 467	95 119
Variation des impôts différés	(329)	1 961
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	15 196	9 717
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>9 598</b>	<b>10 189</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>18 532</b>	<b>(6 733)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>112 910</b>	<b>139 321</b>
Acquisition d'immobilisations	(147 155)	(120 635)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	18 765	23 745
Récupérations sur créances d'immobilisations	0	0
Prêts & avances consentis	(196)	(264)
Intérêts financiers versés	(9 598)	(10 189)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(138 184)</b>	<b>(107 343)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(36 776)	(30 646)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Emissions d'emprunts	81 879	67 206
Remboursements d'emprunts	(60 227)	(60 167)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(15 124)</b>	<b>(23 607)</b>
<b>Autres impacts</b>	<b>(2 848)</b>	<b>(2 848)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(40 398)</b>	<b>5 523</b>
Trésorerie d'ouverture	88 234	82 711
Trésorerie de clôture	47 836	88 234

### Présentation des comptes consolidés

Les comptes sociaux provisoires arrêtés au 31/12/2014 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base à l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes consolidés ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc telles que prescrites par le Conseil National de la Comptabilité (CNC).

### Périmètre de consolidation

Société	Forme juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Compagnie de Transports au Maroc (CTM)	S.A	100,00%	Société consolidante
CTM Messagerie	S.A	99,99%	Intégration globale
CTM Tourisme	S.A	99,87%	Intégration globale
Issal	S.A	99,87%	Intégration globale

BILAN PASSIF CONSOLIDE DU GROUPE CTM AU 31/12/2014		
Passif en Kdh	31/12/2014	31/12/2013
<b>Financement permanent</b>	<b>471 603</b>	<b>447 974</b>
Capitaux propres	277 874	275 750
. Capitaux propres - part du Groupe	277 874	275 742
. Capital social ou personnel	122 598	122 598
. Primes	42 438	42 438
. Réserves consolidées	73 927	75 672
. Résultat net de l'exercice (part du Groupe)	38 901	35 034
. Intérêts minoritaires	10	8
. IM / Résultat	1	2
. IM / Réserves consolidées	8	6
Provisions pour risques et charges	2 260	2 407
Dettes de financement	191 469	169 817
<b>Passif circulant</b>	<b>198 100</b>	<b>203 646</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	82 667	85 672
. Autres dettes	115 433	117 888
. Impôt différé - Passif	0	86
. Autres Provisions	0	0
<b>Trésorerie - Passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Passif</b>	<b>669 703</b>	<b>651 621</b>

### NOTE A

La société CTM Messagerie a reçu, courant juillet 2014, des avis d'imposition faisant suite à la remise en cause de l'éligibilité des prestations réalisées par celle-ci aux taux réduits de TVA de 14% prévu par l'article 99-3-a du Code Général des Impôts pour les opérations de transport de marchandises.

Par ailleurs, considérant que les opérations réalisées par CTM Messagerie consistent en des opérations soumises au taux de TVA de droit commun de 20%, il a été procédé au rappel de l'écart de TVA correspondant pour les années 2010 à 2014.

Par courrier adressé à l'Administration Fiscale en Août 2014, la société a contesté ces avis d'impositions, conformément à l'article 235 du Code Général des Impôts en rappelant que son activité relève du transport de marchandises et qu'au regard de la taxe sur la valeur ajoutée, le Code Général des Impôts ne prévoit aucune distinction dans le transport de marchandises entre le transport de messagerie et l'affrètement. Compte tenu de ce qui précède, CTM Messagerie estime que les opérations de transport de prestations rendues dans le cadre de son activité sont des opérations de transport de marchandises et donc éligibles au taux réduit de 14%.

### ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



### GROUPE CTM

#### ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Compagnie de Transports au Maroc « CTM S.A. » et de ses filiales (Groupe CTM) comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que le périmètre de consolidation au terme de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 277.874 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 38.902.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CTM arrêtés au 31 décembre 2014, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, comme mentionné dans la note A, la société CTM Messagerie a reçu en juillet 2014 cinq avis d'imposition au titre de la taxe sur la valeur ajoutée pour les exercices 2010 à 2014 dans lesquels l'administration fiscale remet en cause l'éligibilité des prestations réalisées par CTM Messagerie au taux réduit de TVA de 14% prévu pour les opérations de transport de marchandises. Dans sa réponse à l'Administration fiscale, CTM Messagerie a rejeté l'ensemble des redressements notifiés.

Casablanca, le 20 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

*Bachir AZZI*  
Bachir AZZI  
Associé

FIDARC GRANT THORNTON

*Faïçal MEKOUAR*  
Faïçal MEKOUAR  
Associé